



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport d'évaluation

Fédération :

Observatoire des sociétés de l'océan Indien
de l'Université de la Réunion



Mars 2009



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport d'évaluation

Fédération :

Observatoire des sociétés de l'océan Indien
de l'Université de la Réunion



Le Président
de l'AERES

Jean-François Dhainaut

Section des unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

Mars 2009



Rapport d'évaluation

L'Unité de recherche :

Nom de l'unité : Observatoire des sociétés de l'océan Indien

Label demandé : Fédération

N° si renouvellement : //

Nom du directeur : Michel Watin

Université ou école principale :

Université de la Réunion

Autres établissements et organismes de rattachement :

CNRS

Date(s) de la visite :

9 mars 2009



Membres du comité d'évaluation

Président :

Jean KEMPF (Université Lumière Lyon 2)

Experts :

Nathalie FOURNIER (Université Lumière Lyon 2)

Sophie CHANGEUR (Université de Picardie)

Jacques MALEZIEUX (Université Paris-Panthéon-Sorbonne, émérite)

Expert(s) représentant des comités d'évaluation des personnels (CNU, CoNRS, CSS INSERM, représentant INRA, INRIA, IRD.....) :

Jean KEMPF, CNU

Observateurs

Délégué scientifique de l'AERES :

Sharon PEPERKAMP

Représentant de l'université ou école, établissement principal :

Dominique STRASBERG, VP recherche, université de la Réunion puis Laurent SERMET, VP relations internationales, université de la Réunion.

Représentant(s) des organismes tutelles de l'unité : /



Rapport d'évaluation

1 • Présentation succincte de l'unité

- Unités membres de la fédération en projet (sous réserve de labellisation)
 - EA 12 : Réunion océan Indien: espaces et sociétés (C.RE.G.U.R ; C.RE.S.O.I.)
 - EA 13 : Centre d'Economie et de Management de l'océan Indien
 - EA 14: Centre de Recherche Juridique
 - EA 3561 : Réunion Centre Interdisciplinaire de Recherche sur la Construction Identitaire (CIRCI)
 - EA 4075 : Déterminants Interculturels du Mouvement et de la Performance Sportive (DIMPS)
 - EA 4078 : Réunion Contacts de cultures, de littératures et de civilisations (CRLHOI - ORACLE)
 - UMR 8143 : Langues, textes et communications dans les espaces créolophones et francophones (LCF)

- Les laboratoires fédérés dans le cadre de l'Observatoire des Sociétés de l'océan Indien appartiennent à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines (EA 12, EA 3561, EA 4078, UMR 8143), à la faculté de Droit et d'Economie (EA 13, EA 14) et à la faculté des Sciences de l'Homme et de l'Environnement (EA 4075). Les laboratoires de la Faculté des Sciences et Technologies pourront être associés à l'Observatoire dans la mesure où ils contribueront, par leurs propres éléments de connaissance des sociétés du monde indioocéanique, à enrichir les trois thèmes fédérateurs de l'observatoire.

2 • Déroulement de l'évaluation

La visite s'est déroulée en deux temps. Une première rencontre générale de toutes les équipes engagées dans la fédération, puis deux rencontres spécialisées en parallèle, avec d'un côté les axes "environnement biologique" et "environnement physique terrestre" (STM), et de l'autre "les relations internationales dans l'océan Indien" (SHS).

Les responsables des unités participantes étaient présents et l'échange a été très cordial et fructueux. Les porteurs du projet n'ont en rien caché les échecs de la configuration précédente mais ils en ont clairement tiré des leçons pratiques pour reconfigurer une nouvelle demande correspondant mieux aux réalités du terrain et aux besoins de l'Université. Il est apparu au comité que ce projet relevait d'un vrai engagement chez les participants qui ont défendu avec clarté leur conviction que cette fédération est l'un des enjeux politiques et scientifiques cruciaux de l'Université de la Réunion et, à travers elle, de la présence de la recherche française dans l'océan Indien.



3 • Analyse globale de l'unité, de son évolution et de son positionnement local, régional et européen

Le changement d'organisation de la fédération fait suite à une analyse sans concession de l'échec partiel de la précédente structure. Il s'agissait pour l'Université de la Réunion, dans le cadre de son projet scientifique d'émergence du centre de référence en matière d'expertise et de production de savoir sur l'océan Indien, de réunir au sein d'une structure unique les projets des équipes qui s'y rapportaient. Il s'agissait aussi de favoriser des projets aux frontières disciplinaires et bien sûr, de mutualiser des ressources rares. Les porteurs du projet, à l'issue du quadriennal, ont estimé que si le rayonnement régional avait été satisfaisant, si avec 26 thèses et 19 publications ainsi que des colloques internationaux la production scientifique l'avait été aussi, en revanche l'objectif proprement épistémologique et structurant n'avait pas réellement été atteint.

Cet échec est dû à la complexité du dispositif, à ses ambitions trop importantes, à l'absence d'instance centralisée de gouvernance (pilotage scientifique assuré directement par le CS). L'analyse du bilan fait en effet apparaître plutôt un empilement de projets, intéressants en eux-mêmes, mais pour lesquels la fédération n'a joué qu'un rôle d'agence de moyens, une sorte de BQR bis, et non celui de moteur ou d'aiguillon. De plus, il semble au comité qu'en l'absence de politique claire de valorisation et en particulier de publication, la visibilité attendue par l'opération n'a pas été au rendez-vous. On recommandera donc de travailler ce point à l'avenir.

4 • Analyse équipe par équipe et par projet

L'Observatoire proposé au prochain contrat remplacera l'axe "relations internationales dans l'océan Indien" de l'actuel quadriennal. Cet axe comprend 7 laboratoires dans les domaines des SHS, du droit et de l'économie. L'objectif de l'OSOI est de structurer la recherche, en améliorer la publicisation et collecter des données en tant que groupe d'expertise francophone dans l'océan Indien, pour évoluer, à l'horizon 4-8 ans vers une structure de type MSH.

La séparation, au moins en première intention, des SHS et des STM, dans les projets de la fédération est probablement sage. Si des coopérations, dans le domaine de la santé en particulier, sont possibles et si une recherche d'expertise entre domaines est tout-à-fait souhaitable, il est plus efficace de ne pas tenter une interdisciplinarité qui souvent reste une simple juxtaposition.

Les trois programmes de l'OSOI sont :

Risque et développement

Ce projet présente un intérêt en matière d'expertise. Il devra cependant aussi donner lieu à une production théorique. La présentation de cet axe est très fragmentée et un peu rhétorique, et l'on aimerait la voir complétée par des considérations opérationnelles plus spécifiques. L'appel (p.22) à "une anthropologie générale où les risques sont saisis comme un savoir sur l'homme" ne manque pas d'attrait mais n'est peut-être pas complètement réaliste. Le programme présente cependant un caractère novateur dans sa volonté de développer une approche globale, voire holiste, d'une question qui touche tous les territoires, malgré des spécificités (liées en particulier à des différences juridiques).

Territoires et mobilité

Ce projet devrait permettre de fédérer des individus travaillant sur 9 pays, et de croiser ainsi les recherches sur les aires culturelles. En l'état, il se présente encore comme l'addition des particularismes où reste présent le simple décalque de la structure des laboratoires. Des efforts devront donc être faits pour atteindre une vraie problématique transversale. Enfin, on prendra garde à ne pas surestimer les forces disponibles par des engagements trop ambitieux en matière d'expertise et de production de données, qui sont coûteux en terme de personnels. Des accords internationaux existent, dont la nature restera à préciser.



Pouvoirs et réseaux

Cet axe est peut-être le plus central dans la politique de l'université, et constitue pour la France, pour reprendre les termes du porteur de projet, un enjeu de connaissance dans un monde en mouvement où l'océan Indien joue un rôle de plus en plus important. Le projet est stratégique, et crédible dans sa forme. Il faudra cependant préciser, en matière de RI, les partenariats pérennes et s'assurer que la valorisation de cet axe se place d'emblée et résolument dans une perspective internationale, et non simplement francophone, ce qui impliquera un usage de l'anglais pas exemple.

Ces trois axes sont cohérents, et riches de potentialités. Ils correspondent pour l'essentiel à l'évaluation des forces et des compétences disponibles dans l'Université. Dans certains cas, on peut même penser qu'ils absorberont intégralement des axes de certaines unités, ce qui ne devrait pas poser de vrai problème, à condition toutefois que la structure fédérative ait entre temps développé une personnalité autonome. Elle sera alors à même de redéfinir son avenir et sa relation aux unités dans le cadre d'un prochain contrat.

La relation forte que ces programmes entretiennent et entretiendront avec la société civile (Parc national, Conseil de la culture, Territoire de Mayotte, etc.) est bien entendu à maintenir mais en veillant à ce que l'activité d'"expertise" ne prenne pas le pas sur la recherche. Pour ce faire des recommandations de gouvernance sont faites infra.

5 • Analyse de la vie de l'unité

– En termes de management :

La première étape du renforcement de cette fédération passera par la gouvernance, trop faible jusqu'à ce jour.

– En termes de ressources humaines :

Un pas intéressant a été franchi avec le recrutement d'un IGE pour la préparation du présent contrat. En raison de la complexité des programmes croisés, il importera de renforcer la logistique centrale de cette fédération si celle-ci veut pouvoir se développer.

– En termes de communication :

La politique de publication multi-supports est un élément clef de la réalisation de l'ambition de la fédération. Celle-ci est encore trop peu définie, trop confinée dans les ressources propres des unités, et trop localiste.

6 • Conclusions

– Points forts :

1. Dynamique fédératrice maintenant plus forte en raison d'un programme plus lisible
2. Cohérence des trois axes
3. Effet de levier sur la fédération des appuis nombreux des collectivités locales
4. Politique incitative de dynamisation des activités des laboratoires



— Points à améliorer :

1. Eléments de gouvernance à renforcer. (voir infra “recommandations”)
2. Définir une politique forte de publication multi-supports, visant des supports diversifiés et qui ne se contente pas de la publication locale.
3. Renforcer les liens avec les organismes de recherche, l’AUF, la COI, etc.
4. Articuler la fédération à l’ED
5. Ouverture encore réduite vers le monde anglophone

— Recommandations :

La visite des différentes unités de l’Université a permis au comité de se rendre compte que la structure fédérative aurait pour les SHS un impact certain, à condition toutefois que la fédération joue pleinement son rôle. Les comités ont en effet noté, au niveau des équipes, certaines dissensions qui résultaient de l’histoire. Il se sont inquiétés de l’effet que des mesures de correction par trop autoritaires et bureaucratiques pourraient avoir sur la créativité et la production scientifique des chercheurs. En effet la variété des centres d’intérêt est aussi la conséquence de la taille et de la situation géographique d’une université pluridisciplinaire. La fédération peut et doit donc faire émerger des programmes d’excellence sur l’océan Indien sans pour autant mettre à mal le fragile tissu de la recherche. C’est à ce prix que la vraie interdisciplinarité se formera.

Il sera indispensable pour remplir les objectifs que s’est fixée l’OSOI de définir une politique de publication (publicisation), de développer des partenariats lourds (données), et de bien organiser sa gouvernance (émergence de champs et de problématiques nouvelles).

La gouvernance de cette fédération devra être indépendante des laboratoires : Elle devra impliquer des responsables spécifiques n’étant pas directeurs de laboratoire. De même, un conseil scientifique indépendant et international devra être constitué, chargé, entre autres, d’aider à la définition de la politique interne, à l’auto-évaluation et à la déontologie des missions d’expertise que la Fédération prendra en charge. Un comité des publications indépendant devra également être créé. Enfin une charte devra être élaborée.

Au total, la fédération est une structure à la fois indispensable :

- à l’Université de la Réunion,
 - pour renforcer la visibilité et la lisibilité de son action de recherche
 - et plus modestement pour résoudre certaines tensions entre équipes de recherches et les conduire à une meilleure synergie.
- pour la région océan Indien/Afrique, comme outil d’une coopération Nord-Sud à laquelle la France est attachée.

C’est une structure prometteuse dont la mutation est en route. Elle devra se poursuivre et se renforcer avec un approfondissement des actions communes, la mise en place de projets transversaux et une définition de nouveaux thèmes forts. Mais il semble que la bonne route est prise et que le projet augure bien de l’avenir, à condition que soient mises en œuvre les recommandations supra, surtout en matière de gouvernance, clef de la réussite du projet.

ELEMENTS DE REPONSE AU RAPPORT DU COMITE D'EXPERTS AERES CONCERNANT L'OBSERVATOIRE DES SOCIETES DE L'OCEAN INDIEN, (UNIVERSITE DE LA REUNION)

Les recommandations de l'AERES (MARS 2009 Président : J. KEMPF, déléguée scientifique S. PEPERKAMP) portent principalement sur la gouvernance et la politique de publication de l'OSOI. Le bureau provisoire de la fédération (le directeur pressenti et les trois rédacteurs du projet) proposent des améliorations au projet à partir des remarques formulées par le comité de visite.

GOUVERNANCE

La gouvernance de l'OSOI est organisée autour de deux instances :

1- Un conseil scientifique indépendant et international.

Il est l'instance scientifique de la fédération OSOI ; Il conseille l'OSOI pour la définition de ses axes de recherches, s'assure qu'ils s'inscrivent dans les thèmes proposés par la fédération, évalue l'avancée des travaux et en garanti la qualité scientifique. Le conseil scientifique fait également office de comité éditorial pour toutes les activités de publication de l'OSOI

Le conseil scientifique est composé de :

- 10 personnalités dont les travaux portent sur les espaces indiaocéaniques et appartenant à des Universités francophones et anglophones implantées dans la zone océan Indien et extérieures à l'espace indiaocéanique, avec lesquelles l'Université de La Réunion, par ses laboratoires SHS, entretient des partenariats de recherche.
Sont à ce jour pressenties des personnalités issues des établissements suivants :
 - o Université de Tananarive (Madagascar)
 - o University of Western Australia
 - o University of Colombo, Sri Lanka
 - o Université Laval (Québec, Canada)
 - o Université du Western Cape, South Africa
 - o Université de Mac Gill (Canada)
 - o Université de Tuléar, (Madagascar)
 - o Université de Paris-Sorbonne (Paris IV)
 - o Université de Maurice
- un représentant de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), bureau de l'océan Indien
- un représentant de la Commission de l'océan Indien (COI)
- un représentant de la Région Réunion

Le comité scientifique se réunira au début des travaux de la fédération (à l'occasion du premier état de la recherche prévu dans les objectifs de l'OSOI), deux fois en cours de programme et en fin de cycle au moment du colloque pluridisciplinaire de fin de programme, soit quatre fois au cours du prochain contrat (en moyenne, une fois pas an).

2- Un comité de pilotage

Il a en charge la gestion budgétaire, la mise en oeuvre des objectifs de l'OSOI et la conduite des travaux. Il s'agit d'une instance qui rassemble :

- le vice président du conseil scientifique
- le directeur de la fédération
- trois directeurs de laboratoire, responsables des axes de l'OSOI qui constituent le bureau de la fédération OSOI,
- 9 personnes proposées par les équipes de recherches fédérées (1 par équipe)
- 3 doctorants

Le comité de pilotage se réunira tous les trimestres et plus si nécessité opérationnelle.

POLITIQUE DE PUBLICATION

La fédération OSOI prévoit la mise en œuvre **d'une revue en ligne** en français et en anglais comme prévu dans le point 1 du dossier. Cette revue permettra de publier de façon régulière les avancées des recherches en cours sous forme de dossiers thématiques. Associée au site web prévu dans le point 1, elle constituera un élément permettant d'alimenter le débat scientifique au sein de la communauté des universitaires dispersée dans l'océan Indien.

Elle prévoit également la publication **d'une collection « Sociétés de l'océan Indien / Journal of french indian océan studies »** sous forme de plusieurs ouvrages portant sur les trois thèmes de recherches interdisciplinaires prévus par la fédération OSOI

Pour ces deux supports, le conseil scientifique indépendant et international fait office de comité éditorial. Il a à charge de rédiger une charte des publications.

Pour les membres de la fédération,

Le Directeur,
Pr. Michel WATIN.